



Mission de l'Organisation  
des Nations Unies pour  
la Stabilisation en République  
démocratique du Congo

# ECHOS *de la* MONUSCO

La MONUSCO prête  
pour son appui  
aux prochaines étapes  
du processus électoral



**David Gressly :**  
tous pour la protection  
des civils et le retour  
de la paix en Ituri



# Protéger les civils et promouvoir la paix pour la tenue des élections

✉ Par Charles Antoine Bambara\*

Le Représentant Spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC chargé des Opérations et l'Etat de droit David Gressly et le Commandant de la Force le Lieutenant-Général Elias Rodrigues Martins Filho ont effectué plusieurs visites de terrain au mois de mai et de juin.

Fin mai, David Gressly et Martins Filho étaient à Fataki, localité située à 80 km de Bunia dans le territoire de Djugu en compagnie de la cheffe intérimaire du Bureau de la MONUSCO à Bunia Mme Cecilia Piazza. Ils ont effectué une visite conjointe, avec Jefferson Abdallah Pene Mbaka, Gouverneur de la province de l'Ituri. Une campagne de sensibilisation pour la paix durable et la coexistence pacifique a été lancée par les autorités provinciales, dans cette partie de la RDC en proie à des affrontements depuis la mi-décembre 2017.

Cette campagne de sensibilisation est en fait la première étape de la mise en œuvre de la feuille de route pour la paix à Djugu initiée par le gouvernement provincial, avec la facilitation de la section des Affaires civiles de la MONUSCO. Cette feuille de route a été adoptée le 22 mai 2018 dernier à Bunia par les chefs coutumiers et les représentants de groupes de jeunes des communautés touchées par les récentes violences.

De son côté, effectuant sa première visite au Sud-Kivu, le Commandant de la Force de la MONUSCO a déclaré : « *notre principal objectif est de protéger la population civile de la région. Et la meilleure voie pour protéger les civils c'est de travailler étroitement avec l'armée régulière* ».

Le Lieutenant-Général Elias Rodrigues Martins Filho avait, quelques jours auparavant, tenu à Goma, les mêmes propos. Selon lui, la protection

des civils et la traque des groupes armés sont au centre ses actions. Cette sécurisation est une condition essentielle pour la bonne organisation des élections en décembre prochain.

La MONUSCO, par sa Division électorale, a élaboré et met en œuvre tout un plan d'action de l'appui technique et logistique en vue de l'organisation des scrutins du 23 décembre prochain.

Sur un autre chapitre, la RDC a commémoré le 30 juin dernier le 58ème anniversaire de son indépendance. A l'orée de ses 60 ans, on pense déjà à l'héritage qu'on va léguer à ses enfants, à la postérité, tout comme le dit l'hymne national « *Debout Congolais* ».

Les Nations Unies, à travers l'ONUC, ont accompagné ce pays peu après son indépendance en 1960 avec les Casques bleus déployés lors la première mission de maintien de la paix en Afrique. En 2018, à travers la MONUSCO, les Nations Unies sont encore présentes sur le sol congolais, œuvrant pour l'instauration d'une paix durable.

La MONUSCO appuie, en vertu de son mandat, le processus devant déboucher sur la tenue des élections transparentes, crédibles et ouvertes le 23 décembre 2018. Nous exhortons donc le peuple congolais à prendre « *le plus bel élan dans la paix...* » pour assurer sa grandeur, ainsi que le dit l'hymne national.



\*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

## SOMMAIRE

### 3 Point de vue

Pour un environnement plus sain

### 4 Vie de la Mission

David Gressly la main dans la main avec les autorités de l'Ituri pour la paix à Djugu

5 Tournée du Commandant de la Force de la MONUSCO dans le secteur central

### 7 Elections

Processus électoral : les axes prioritaires d'appui logistique et technique de la MONUSCO

9 La Division des Affaires Politiques vulgarise le mandat de la MONUSCO

11 Le Rapporteur de la CENI parle de l'état d'avancement du processus électoral

### 13 Stabilisation

Appui de la MONUSCO dans la vulgarisation de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba

14 La machette, outil de travail, est devenue un casseur de liens communautaires

15 Des partenaires formés en matière de réduction de la violence communautaire

16 Lancement du projet d'appui aux ex-combattants et aux vulnérables dans le Masisi

### 18 Protection

A Kinshasa, les jeunes évaluent le travail des Casques bleus

### 24 Spécial 30 juin

Kabuika Mukulu : "L'image actuelle de l'administration publique en RDC est le reflet des tares des institutions politiques..."

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique  
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications  
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef  
Léonard Mulamba

Infographiste  
Jésus Nzambi Sublime

Photographes  
Michael Ali, John Bompengo

#### Contributeurs

Laurent Sam Oussou, Justin Vungu Vugu, Marcelline Comlan, François-Xavier Mybe, Marc Maro Fimbo, Tom Tshibangu, Alice Warambo, Hortense Shidi, Guy Karema, Fiston Ngoma, Rosalie Zawadi, Kacou Assoukpe, Valentin Makongo, Yulu Kabamba, Joseph Tshimanga

# Pour un environnement plus sain

✂ Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO



Une décharge, avec une montagne des déchets plastiques

**L**e 5 juin dernier a été célébré la Journée mondiale de l'Environnement. "Combattre la pollution plastique" était le thème de la Journée cette année. A Kinshasa, le PNUD a organisé un concours pour les jeunes porteurs des projets innovants dans la protection de la nature. Ce qui m'a ravie dans cette action c'est qu'elle s'adresse à un public jeune capable d'adopter des comportements nouveaux face à la dégradation de notre environnement. Nul ne doute de ce que c'est par l'éducation, la sensibilisation que l'on arrivera à inverser le cours des choses. Ce cours quel est-il ? C'est que nous allons droit dans le mur en continuant à abuser, à mal utiliser ou à gaspiller ce que la nature nous offre. Je ne vous apprendis rien en vous disant que le réchauffement climatique est dû à l'action de l'homme, que la rareté du poisson dans les mers, que d'une manière générale, la disparition de certains animaux ou leur rareté reste de notre responsabilité.

L'usage désordonné du plastique nous a valu une piqûre de rappel par L'ONU. A propos de rien, à propos de tout, le sac plastique est brandi dans les marchés, les supermarchés, les petits et grands magasins. Sacs plastiques qui sont ensuite abandonnés partout, sur les décharges, les places publiques, les ruelles et les caniveaux. On en trouve en quantité indénombrable dans la nature, accrochés aux arbres et constituant des semi-continentes dans les mers. A ce propos, dans son message à l'occasion de cette Journée, le Secrétaire général de l'ONU dit ceci : "Chaque année, plus de 8 millions de tonnes de ces déchets sont déversées dans les océans. Il y a aujourd'hui plus de micro plastiques dans les mers

*du globe que d'étoiles dans toute la Galaxie. Des îles les plus reculées jusqu'au pôle Nord, aucune région n'est épargnée. Si la tendance actuelle se poursuit, il y aura en 2050 plus de plastique que de poissons dans les océans".* Aucun d'entre nous n'est prêt à manger du plastique, alors agissons !

C'est bien de donner des leçons, mais que faire concrètement ? Car il est parfois difficile de savoir quoi faire et par où commencer. Comme le PNUD/RDC par exemple, en proposant un concours pour exhorter les jeunes à penser à un avenir qui préserverait la nature ; comme la MONUSCO qui a adopté le tri pour les déchets générés par la Mission. A un niveau plus personnel, en refusant de jeter ce que l'on peut réutiliser ; n'allant au marché avec un panier ou un sac à provisions ; ne songeant à tout instant à notre empreinte carbone. Chacun de nous où qu'il soit peut jouer un rôle pour protéger notre planète. On peut aussi intégrer les mouvements dits "verts" qui font des actions régulièrement pour la préservation de la nature. Enfin, on peut être "écologiste" sans être extrémiste, en faisant attention à l'eau que nous utilisons pour prendre notre douche, en diminuant sa consommation de produits industriels et en se tournant de plus en plus vers le "bio".

Comme le dit si bien Antonio Guterres : "De la santé de la Terre dépendent la prospérité et la paix futures" parce que tout est lié : le manque d'eau, les inondations à répétition, l'émigration économique autant de facteurs qui peuvent fragiliser la paix, là où elle existe encore. Pensons-y plus souvent : nous n'avons pas de "planète B", la Terre est, pour ce que j'en sais, la seule que nous ayons, alors prenons en soin. ■





## David Gressly, la main dans la main avec les autorités de l'Ituri pour la paix à Djugu

Au centre des notabilités locales et en tenue sombre, le Gouverneur de la province de l'Ituri, Jefferson Abdallah Pene Mbaka. A sa droite le Représentant Spécial adjoint David Gressly. A sa gauche, le Commandant de la Force de la MONUSCO le Lieutenant-Général Martins Filho

La MONUSCO appuie les autorités provinciales de l'Ituri dans le rétablissement de la paix durable et la coexistence pacifique dans le territoire de Djugu. Pour preuve, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies chargé des Opérations et l'Etat de droit au sein de la MONUSCO, David Gressly, la cheffe intérimaire de la MONUSCO-Bunia, Cecilia Piazza, et le Commandant de la Force de la MONUSCO, le Lieutenant-Général Elias Rodrigues Martins Filho, ont accompagné, fin mai à Fataki (80 km au nord de la cité de Bunia), le Gouverneur de la province de l'Ituri, Jefferson Abdallah Pene Mbaka, qui a officiellement lancé la campagne de sensibilisation pour la paix durable et la coexistence pacifique dans le territoire de Djugu, en proie à des affrontements depuis la mi-décembre 2017.

✎ Par Guy Karema/MONUSCO

Cette campagne de sensibilisation pour la paix durable et la coexistence pacifique dans le territoire de Djugu, qui a été lancée par le Gouverneur de la province de l'Ituri, est, en effet, la première étape de la mise en œuvre de la feuille de route pour la paix à Djugu, qui a été initiée par le Gouvernement provincial, avec la facilitation de la section des Affaires civiles de la MONUSCO, et adoptée en date du 22 mai 2018, à Bunia, par les chefs coutumiers et les représentants de groupes de jeunes des communautés (Hema, Lendu, Mambisa et Ndo-okebo) touchées par les récentes violences.

Selon cette feuille de route, il est prévu que cette campagne couvre seize axes, où une équipe de chefs coutumiers et de jeunes, issus de toutes les communautés touchées, va sensibiliser conjointement la population locale. Au terme de cette campagne, une série de six séances de dialogue

structuré, regroupant les différentes communautés, aura lieu dans le but de s'attaquer aux vraies racines du conflit.

Dans son allocution, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies chargé des Opérations et l'Etat de droit au sein de la MONUSCO, David Gressly, a salué tous ces efforts en faveur de la paix : *"L'engagement que vous venez de prendre, avec dévouement et abnégation, pour ensemble sensibiliser les populations, sans tenir compte de vos divergences ethniques : Mambisa, Ndo-okebo, Hema et Lendu, démontre l'intérêt que les fils et filles de cette province accordent à ces efforts de paix que nous mènerons tous, sans relâche, pour promouvoir les valeurs fondamentales universelles d'une société vivant dans la paix"*, a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, rappelé que la MONUSCO dans le cadre de son pilier principal - la protection des civils - appuie les efforts du gouvernement congolais à maintenir l'ordre public

dans les zones affectées par les récentes violences à Djugu, à travers une présence mobile de la force, un dialogue soutenu avec les communautés et un appui à l'administration de la justice.

Depuis l'éruption, à mi-décembre 2017, d'une nouvelle vague de violences dans le territoire de Djugu, les chiffres disponibles font état de plus de cent cinquante personnes qui ont été massacrées, en majorité des femmes et des enfants, et trois cent cinquante mille déplacés internes dont près de cinquante mille ont trouvé refuge dans la cité de Bunia. A ces chiffres s'ajoutent, depuis le mois de janvier, près de quarante-cinq mille réfugiés congolais qui ont débarqué sur les côtes du lac Albert pour échapper aux attaques, selon un décompte du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Pour sa part, l'UNICEF estime que plus de cent écoles ont interrompu les cours, privant environ trente mille enfants de leur scolarité. ■



# Tournée du Commandant de la Force de la MONUSCO dans le secteur central

Le Commandant de la Force de la MONUSCO a effectué le 13 juin 2018 sa toute première visite de travail à Uvira au Sud-Kivu depuis sa prise de fonctions. Le lieutenant général Elias Rodrigues Martins Filho a passé en revue les troupes pakistanaïses de la Monusco déployées dans la région, avant de rencontrer le commandant Fardc du secteur opérationnel Sokola II au Sud-Kivu, le général de brigade Yav Philémon.

✎ Par Léonard Mulamba (avec la collaboration de Fiston Ngoma à Uvira et Rosalie Zawadi à Goma)/MONUSCO



Le commandant de la Force en visite sur le terrain au Kivu

**L**es deux responsables militaires ont apprécié le niveau de collaboration atteint à ce jour dans la traque des groupes armés locaux et étrangers. L'objectif principal de cette collaboration, selon le commandant de la Monusco, est de renforcer la protection des civils.

En effet selon le lieutenant général Elias Rodrigues Martins Filho, *"la situation est sous contrôle. Les FARDC sont en train de faire un bon travail dans la région. Mais la situation est encore volatile. Et nous devons nous préparer à tout ce qui pourrait arriver. Voilà pourquoi nous sommes ici de manière préventive pour nous déployer et pour opérer ensemble avec les FARDC, la police et avec tous les services congolais de sécurité. Car notre principal objectif est de protéger la population civile*

*de la région. Et la meilleure voie de protéger les civils c'est de travailler étroitement avec l'armée régulière".*

Le commandant de la Force de la MONUSCO a, à ce sujet, indiqué que son focus est de protéger les civils et d'appuyer la stabilisation du pays dans un cadre de paix, de sécurité et de développement. Le lieutenant-général Elias Rodrigues Martins Filho a été clair et ferme dans ses propos recueillis par Radio Okapi : *"Donc je n'ai pas un message à adresser à l'endroit des groupes armés. Mon message est adressé à la population de cette région. Elle peut compter sur la MONUSCO. Nous ferons tout notre possible pour la protéger et appuyer la stabilisation. Et si dans ce cadre il y a nécessité de traquer les groupes armés, nous le ferons".*

La protection des civils et la traque des groupes armés





Lors de la visite lundi 4 juin au Quartier Général du Secteur central de la Force de la MONUSCO le Lieutenant-Général Elias Rodrigues Martins Filho reçoit les explications de ses collaborateurs

sont au centre des actions du nouveau commandant des forces onusiennes en RDC. Lors de la matinée organisée à Goma au Nord-Kivu le 4 juin dernier, le Commandant de la Force avait indiqué que *“la coopération entre les Fardc et la MONUSCO est une réalité. Une coopération qui a pour finalité la neutralisation des groupes armés afin de garantir la protection des civils et la stabilisation de la région”*.

Nommé le 13 avril 2018 par le Secrétaire général des Nations Unies à cette fonction, le lieutenant général Elias Rodrigues Martins Filho fait la tournée des brigades sous son commandement. A l'issue de sa visite lundi 4 juin à Goma au Quartier Général du Secteur central de la force de la MONUSCO, qui couvre les provinces du Nord-Kivu, du Maniema, de la Tshopo et du Sankuru, il a défini ses priorités en ces termes : *“Ma priorité sera de travailler sur la protection des civils, d'appuyer la stabilisation du pays, la paix, la sécurité et le cadre de concertation. La MONUSCO va continuer à soutenir le gouvernement de la RDC dans la neutralisation des groupes armés qui*

*demeurent une menace pour la population de la RDC et du Nord – Kivu. La coopération entre la MONUSCO et les Fardc est une réalité. La MONUSCO soutient les Fardc dans la neutralisation des groupes armés et ensemble nous allons parvenir à cet objectif qui consiste à la protection des civils dans ce pays et la stabilisation de cette belle région”*. ■





# Processus électoral : les axes prioritaires d'appui logistique et technique de la MONUSCO

✂ Par Kacou Assoukpe / Directeur de la Division Electorale de la MONUSCO

## 1. Les fondements de l'assistance électorale de la MONUSCO

Trois résolutions du conseil de sécurité des Nations Unies couvrent la période préélectorale marquée par les accords du 31 mars 2016 relatifs aux élections fixées au 23 décembre 2018. Il s'agit :

De la Résolution 2277 du 30 mars 2016, qui énonce que : *“La MONUSCO est appelée à fournir une assistance technique et un soutien logistique pour la révision des listes électorales et la tenue des élections ; ce soutien devant être évalué en permanence en fonction des progrès accomplis par les autorités congolaises dans la conduite du processus électoral”.*

De la Résolution 2348 du 31 mars 2017 qui prévoit que l'une des priorités stratégiques de la MONUSCO est de soutenir la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 et le processus électoral notamment :

- Apporter les bons offices du SRSG (le Représentant Spécial) sur le processus politique et électoral ;
- Fournir l'appui technique et politique à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016
- Surveiller et faire rapport sur les violences et violations des droits de l'homme y compris dans le cadre des élections ;
- Fournir une assistance et un soutien logistique au processus électoral, en coordination avec les autorités congolaises, l'UNCT, les acteurs régionaux et internationaux.

De la résolution 2409 du 27 mars 2018, selon laquelle *“La MONUSCO et l'ensemble du Système des Nations Unies au Congo sont appelés à fournir une assistance technique et un soutien logistique dans le cadre du processus électoral en coordination avec les autorités congolaises et les acteurs régionaux et internationaux, afin de faciliter le déroulement du cycle électoral, en engageant un dialogue régulier et portant sur les questions de fond avec la Commission Electorale Nationale Indépendante”.*

Il est capital de noter que par rapport aux élections de sortie de crise en 2006 des changements progressifs sont intervenus passant de la forte implication dans la conception et l'organisation des élections à l'appui conseil technique et l'appui logistique limité selon la sollicitation de la partie nationale et les capacités de la MONUSCO .



Appui logistique des hélicoptères de la MONUSCO dans les opérations électorales

## 2. Les ressources humaines pour l'assistance électorale

Pour exécuter son mandat, la MONUSCO a renforcé la Division électorale qui se présente maintenant comme suit :

- Une Direction ;
- Une Section des Opérations ;
- Des Unités d'appui basées à la CENI et
- Des Sections Electorales basées dans les Provinces

### La Direction

Elle a pour rôle d'orienter et de coordonner les activités, les politiques et stratégies de la Division ; De rechercher des moyens nécessaires à l'assistance électorale ; De produire les rapports à la Mission et au Siège.

### La section des opérations électorales

Elle a pour rôle de planifier et coordonner l'appui aux opérations électorales dans les chefs-lieux de provinces et de Coordonner les activités des unités déployées dans les zones décentralisées.

**Les Unités :** Plusieurs unités techniques ont été mises en place. Il s'agit de :

- Unité Formation et Transfert des Capacités ;
- Unité de Suivi des Activités de Terrain ;
- Unité Sensibilisation et Education Civique ;
- Unité Logistique ;
- Unité Informatique / Centre National de Traitement ;
- Unité Communication ;



Les agents de la CENI en pleine opération avec le soutien logistique de la MONUSCO

- Unité Relations Externes Suivi des Incidents Electoraux et de la Sécurisation ;
- Unité Cadres de Dialogue et de Médiation ;
- Unité Reporting

#### Les Sections Electorales

Dans les provinces, la D.E est représentée par 18 Sections électorales. Elles ont pour tâches :

- D'assister la CENI au niveau provincial et local, à préparer et à mettre en œuvre les opérations électorales, les questions logistiques, les campagnes de sensibilisation et d'information publique, la formation ainsi que l'intégration de la dimension genre.
- De travailler avec les démembrés de la CENI de façon intégrée dans une perspective de renforcement des capacités.

A coté de la Division Electorale ainsi organisée la Monusco a renforcé l'équipe d'appui logistique à la mission d'une unité chargé spécifiquement des questions électorales.

### 3. Etat d'avancement du processus électoral

Suivant la logique du cycle électoral, plusieurs étapes ont été franchies ou sont en cours de réalisation. Ainsi la MONUSCO a facilité par ses bons offices ou appuyé techniquement les activités suivantes :

- Révision du Fichier Electoral

- Publication de la liste des partis et regroupements politiques ;
- Promulgation de la loi sur la répartition des sièges ;
- Audit du fichier électoral ;
- Formation des formateurs des MBRTC (1er niveau de la cascade) ;
- Déploiement et formation des MBRTC (2ème niveau de la cascade)
- Sensibilisation continue et communication avec les parties prenantes au processus et les électeurs.

### 4. Les activités dans l'exécution du mandat

#### Assistance fournie par la D.E :

- Appui aux activités de bons offices ;
- Appui au fonctionnement des mécanismes de concertation entre les acteurs du processus électoral et la CENI ainsi que les initiatives de médiation ou de résolution pacifique des conflits électoraux ;
- Appui à l'animation des cadres de coordination des activités de l'assistance à la révision du fichier électoral ;
- Contribution au déploiement du matériel de la révision du fichier électoral et au transport des agents CENI ;
- Appui aux travaux de planification des opérations électorales
- Appui aux activités de formation de la CENI pour la révision du fichier électoral ;

- Appui aux activités de sensibilisation de la CENI pour la révision du fichier électoral ;
- Appui à la CENI dans les travaux de conception, de gestion, de traitement et de production informatique des données électorales.
- Appui aux activités de formation de la CENI pour la réception et le traitement des candidatures

### 5. Les défis du processus

#### Défis politiques

- Tenue des élections dans le respect de l'échéance.
- Restriction des libertés politiques.
- Fragmentation de la classe politique.
- Frustration de la classe politique.
- Blocage de la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016.
- Acceptation des résultats des scrutins,
- La question du vote des Congolais de l'étranger
- L'appropriation de la machine à voter par tous les acteurs du processus.

#### Défis sécuritaires

- Situation dans les deux provinces du Kasai Central et du Kasai de même que de la province de la Lomami (le phénomène Kamwina Nsapu) ;
- Impact du phénomène Kamwina Nsapu sur la province voisine du Kasai Oriental par des incursions des bandes ;
- Présence des groupes armés étrangers proches des éleveurs M'bororo dans le Haut-Uélé et le Bas-Uélé ;
- Présence des groupes armés au Nord Kivu et au Sud Kivu.
- Exactions perpétrées par des éléments résiduels de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA).
- Le maintien de l'ordre et la sécurité des personnes et des biens dans les grandes villes

#### Défis logistiques et opérationnels

- Préparation du déploiement sur 129 sites du matériel sensible et non sensible
- Préparation de l'appui au ramassage et à la transmission des plis et résultats. ■



# La Division des Affaires Politiques vulgarise le mandat politique de la MONUSCO

✍ Par Valentin Makongo/MONUSCO



Mme Claudine Chassigneux, Chef des Affaires Politiques de la MONUSCO-Bunia prononçant fin mai 2018 son mot introductif lors de la croisade de vulgarisation du mandat de la MONUSCO

**A**ussitôt la Résolution 2409 adoptée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité le 27 mars 2018, la Division des Affaires Politiques a organisé des séances d'appropriation du mandat politique inscrit dans cette résolution. L'équipe a mis au point une présentation avant de la partager avec d'autres composantes substantives de la mission et en particulier avec la Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique. Ceci, en vue de lancer la croisade de vulgarisation du mandat politique de la MONUSCO à travers le pays.

C'est dans un effort consolidé et coordonné avec les autres composantes de la mission que les Affaires Politiques ont entrepris d'amplifier la vulgarisation du mandat inscrit dans la nouvelle résolution autour des axes prioritaires que sont la protection des civils, le soutien

à la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre et au processus électoral. Tout étant lié et convergeant vers le même objectif.

Pour la première fois, certains membres des Affaires politiques basés à Kinshasa sont allés appuyer les bureaux de terrain lors de cette vulgarisation, notamment à Lubumbashi (15-16 mai), à Bukavu (23-24 mai), à Goma (24-25 mai) et à Bunia (30-31 mai et 1 juin).

De manière générale, ces sessions ont offert l'opportunité de dissiper certains malentendus liés aux attentes énormes que les populations ont sur la MONUSCO en ce qui concerne l'appui au processus électoral et la protection des civils. Une occasion propice aussi de vulgariser certaines activités liées à la protection des civils qui ne se limitent pas à la simple protection contre la violence physique qui est la phase visible de



tout un processus qui englobe tout l'environnement de protection, la protection par projection y compris le système de prévention notamment par les réseaux d'alerte communautaires mis en place par les Affaires Civiles, pour ne citer que cela.

En ce qui concerne le processus électoral, il s'est aussi agi de rappeler aux participants que la résolution insiste sur certains repères qui sont contenus dans l'Accord du 31 décembre 2016 et le Calendrier électoral rendu public par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le 5 novembre 2017. Comme on peut s'en rendre compte, le Conseil de Sécurité a simplement rappelé ce à quoi les institutions et personnalités congolaises ont librement et souverainement souscrit. Ainsi, le respect de certains repères montre qu'à ce jour, la République Démocratique

activement participé, à Bunia, il convient de relever que la participation a été élargie aux cinq territoires que sont Mambasa, Mahagi, Djugu, Irumu et Aru. C'est ainsi que les animateurs de la société civile dans ces territoires ont répondu à l'invitation des Affaires politiques de Bunia afin de prendre une part active à ces sessions. Il en est de même de l'Administrateur du territoire de Djugu et des représentants des communautés. Cela, pour notamment se conformer aux dynamiques locales.

Comme on pouvait s'y attendre, les questions relatives à la protection des civils ne pouvaient être éludées. C'est ici que la participation remarquable des autres composantes a été une valeur ajoutée. Il s'agit des Affaires Civiles, de la Protection de l'Enfant, de la Police, du Bureau Conjoint des Droits de l'Homme. A cela, il fallait ajouter la



Une vue de l'assistance pendant la vulgarisation de mandat de de la MONUSCO à Bunia

du Congo est un peu plus proche des élections que cela n'a été le cas les dernières années.

A propos de la controverse autour de la machine à voter, l'occasion a été propice de relayer la position officiellement donnée par la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC, Mme Leila Zerrougui, selon laquelle il n'appartient pas à la mission de se prononcer sur la technologie que l'institution habilitée à organiser les élections décide d'utiliser. Toutefois, il convient de relever que l'introduction de la machine à voter s'est effectuée dans un contexte de suspicion et qu'il importe de trouver un consensus à ce propos pour des élections apaisées.

#### Particularité des sessions de Bunia

Si dans l'ensemble de ces sessions, les différentes couches et catégories (officiels, partis politiques de la majorité et de l'opposition, société civile, médias locaux, etc.) ont

permanence de la Section électorale et de l'Information publique qui a assumé la modération de la première et troisième journée.

Une autre particularité est qu'à Bunia, la question de la participation de la femme a retenu une particulière attention au point d'animer les échanges pour un temps relativement long. Parmi les participantes, il y avait des femmes présumées candidates, celles de la société civile et des partis politiques. Une telle participation intense des femmes apportait de l'eau au moulin de la MONUSCO-Bunia dont la cheffe de bureau et son adjointe sont des dames, une façon de prolonger le leadership féminin de la Mission avec la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC et son Adjointe en charge des questions humanitaires, de la Cheffe de Cabinet et la Responsable de la Sécurité.

Comme quoi, les femmes auront leur mot à dire lors des élections à venir. ■





## Le Rapporteur de la CENI parle de l'état d'avancement du processus électoral

Le Rapporteur de la CENI Jean-Pierre Kalamba

L'appui au processus électoral est l'une des priorités de l'actuel mandat de la MONUSCO conformément à la Résolution 2409 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. C'est la raison pour laquelle ECHOS DE LA MONUSCO a cherché à faire le point, avec la CENI, sur l'évolution du processus devant conduire aux élections prévues en décembre prochain. Dans l'interview ci-dessous réalisée le 19 juin 2018, M. Jean-Pierre Kalamba, Rapporteur de la CENI qui répond aux questions de Léonard Mulamba, parle du respect du calendrier, du financement des élections, de la machine à voter, des textes juridiques relatifs à ces scrutins et du soutien de la MONUSCO.

**M**onsieur Jean-Pierre Kalamba, en votre qualité de Rapporteur de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), pouvez-vous affirmer aujourd'hui que le processus électoral évolue bien pour organiser les trois scrutins directs combinés le 23 décembre 2018, à savoir l'élection présidentielle, les législatives nationales et les provinciales ?

La mise en œuvre du calendrier électoral 2017-2019 publié le 5 novembre 2017 se poursuit normalement bien jusqu'à cette date [NDLR : le 19 juin 2018]. De même, l'exécution de contraintes énumérées parmi les 17 liées à sa mise en œuvre se fait jusque-là bien et à bonne date. La CENI travaille d'arrache-pied dans la réalisation de toutes les activités connexes pour que les scrutins combinés du 23 décembre 2018 aient lieu comme prévus. Toutefois la CENI n'étant pas du domaine divin pour anticiper, elle exclut

tous les cas de force majeure indépendamment de sa propre volonté pouvant survenir sur le parcours avant cette date.

A l'étape actuelle la CENI n'a pas encore reçu du Gouvernement congolais les moyens financiers attendus. Pouvez-vous continuer à donner des assurances aux Congolais ?

Oui, la CENI continue à tenir le cap car cette question de finance est gérée conformément aux attributions légales à l'article 43 de la Loi Organique portant organisation et fonctionnement de la CENI, qui stipule que les ressources de la CENI proviennent :

- Du budget de l'Etat ;
- Des dons et legs ;
- De l'assistance et l'appui provenant des partenaires bilatéraux, multilatéraux et d'autres donateurs.

La CENI peut, à travers le Gouvernement, solliciter des





partenaires bilatéraux, multilatéraux et d'autres donateurs, l'assistance et l'appui nécessaire à l'organisation et au bon déroulement des processus électoraux dans le respect de la législation en la matière.

Le budget des opérations est sollicité auprès du Gouvernement chaque fois que de besoin et ce dernier s'exécute à son tour comme c'était le cas pour la Révision du fichier électoral pour un montant de  $\pm$  400.000 USD.

#### La CENI a-t-elle besoin d'un soutien financier de la communauté internationale ?

Bien sûr que oui, tout comme en 2006 et 2011, la CENI travaille avec l'appui technique de ses partenaires et l'appui logistique non négligeable notamment celle de la division électorale de la MONUSCO.

A titre illustratif, la CENI et la MONUSCO ont fait un pont aérien de Mombassa à Kinshasa d'un tonnage important des 11.000 générateurs dont le déploiement, prévu par voie maritime, aurait dû causer un grand retard au processus électoral en cours. Cependant il y a eu un peu de problèmes pour l'exécution du Projet PNUD - PACEC autour d'un budget de 123 000.000 USD non exécuté de 2015 à 2017. Les conditionnalités accompagnant l'actualisation du nouveau Projet PNUD - PACEC n'ont pas permis sa réalisation à ce jour. Toutefois, l'article 43 sus-venté de la Loi Organique portant organisation et fonctionnement de la CENI est clair sur cette question.

#### La CENI tient à organiser ces élections avec la machine à voter. Plus de 100.000 machines à voter sont déjà commandées. Mais une partie de la classe politique y est opposée. Ne craignez-vous pas des problèmes majeurs liés à l'utilisation de cette machine ?

Il faut, en premier lieu, se poser la question de savoir pourquoi la CENI recourt à la machine à voter. La CENI recourt à la machine à voter pour résoudre les problèmes suivants :

- Manque des moyens financiers :  $\pm$  400.000.000 USD pour l'impression et le déploiement des bulletins papiers ;

- Manque de temps :  $\pm$  4 mois imposés par les imprimeurs étrangers ;
- Manque des moyens logistiques :  $\pm$  100 avions pour le transport des bulletins de l'étranger vers la RDC et leur déploiement à l'intérieur de notre pays continent ;
- Longue période de compilation et publication des résultats :  $\pm$  2 mois.

Pour l'Accord Politique Global et Inclusif du Centre Interdiocésain de Kinshasa du 31 décembre 2016, au Chapitre IV, Du processus électoral, au point IV.4 et au quatrième tiret, les parties prenantes recommandent au Gouvernement "d'explorer les voies et moyens de rationalisation du système électoral pour réduire les coûts excessifs des élections".

Enfin nous oublions que l'opinion congolaise a une tendance de rejeter tout ce qui est innovation technique en matière électorale. Ainsi en 2005 et 2006, il y a eu résistance contre l'enrôlement biométrique, ce qui n'est pas le cas pour le moment. De même à la Conférence Nationale Souveraine, cette même opinion était opposée à l'utilisation du stylo de marque Bic.

#### Quelles autres commandes la CENI a-t-elle déjà faites pour l'organisation des prochaines élections ?

- Le kit bureautique pour le Bureau de Vote et dépouillement ;
- Le logiciel ABIS pour la détection de doublons ;
- Les urnes et isoïrs, autres formulaires et PV à utiliser dans le Bureau de Vote et dépouillement.

#### Est-ce que le calendrier électoral publié par la CENI est respecté à ce jour, ou il y a un décalage ?

Oui, à ce jour le calendrier électoral publié par la CENI est bien respecté et poursuit son chemin.

#### Sur le plan législatif, est-on à jour avec différentes lois en rapport avec l'organisation des élections ?

Certainement, sauf le Décret n°05/026 du 26 mai 2005 portant plan opérationnel de sécurisation du processus électoral datant de l'époque 1+4 et les deux décrets du Premier Ministre sur la création des Cours d'Appel et Tribunaux au niveau de 15 nouvelles provinces de la RDC. Nous attendons la promulgation par le chef de l'Etat de la dernière modification faite au Parlement sur la surséance des dispositions relatives à la Loi sur l'enrôlement de la diaspora congolaise et sa participation à l'élection présidentielle.

#### La Résolution 2409 de mars dernier du Conseil de Sécurité fixe entre autres priorités à la MONUSCO l'appui à la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et au processus électoral. Pouvez-vous affirmer que cet appui de la MONUSCO au processus électoral est effectivement apporté ou en train d'être apporté ?

Tout en disant merci pour l'appui logistique lors de la Révision du Fichier Electoral, la CENI attend la visibilité claire de la MONUSCO sur la phase actuelle des opérations, en termes du nombre d'avions et techniciens d'appui sur terrain dans les 26 provinces de la RDC. ■



## Appui de la MONUSCO dans la vulgarisation de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba

La MONUSCO a appuyé le Mécanisme National de Suivi dans l'organisation dans cinq provinces de la République Démocratique du Congo des ateliers de vulgarisation de l'Accord-Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération dans la région des Grands-Lacs.

✎ Par **Léonard Mulamba et Hortense Shidi de PSCF/MONUSCO**

L'objectif des ateliers était d'amener la population de différentes provinces à comprendre l'Accord-cadre, à se l'approprier et à rester vigilant sur la mise en œuvre et même sur les violations des engagements au niveau national, régional et International. La campagne a eu lieu du 9 mai au 2 juin 2018 avec la tenue d'un atelier de vulgarisation dans chacun des chefs-lieux de ces entités administratives. La délégation de la MONUSCO était composée de Véronique LOSSA et Pierre ISOFOSE de Unité PSCF (Unité d'Appui à la Mise en œuvre des engagements nationaux de l'Accord-Cadre d'Addis Abeba tandis que celle du MNS comprenait 6 personnes parmi lesquelles le Général Denis KALUME Numbi, coordonnateur de cette structure du gouvernement congolais.

En effet les objectifs spécifiques de l'atelier étaient, concernant les engagements nationaux, de faire comprendre engagement par engagement, des avancées en termes de mise en œuvre ; d'expliquer les synergies existantes entre les engagements nationaux et ceux régionaux et internationaux ; d'échanger sur les défis majeurs et d'obtenir des participants des suggestions et recommandations.

En rapport avec les engagements régionaux, l'objectif était d'expliquer ces engagements régionaux et les synergies existant entre ces derniers et les engagements nationaux. Enfin au niveau international, il était question d'expliquer les engagements internationaux et les synergies existant entre ces derniers les engagements nationaux. A chaque niveau, des perspectives ont été formulées.

### Rappel historique

Le 24 février 2013, le président de la République Démocratique du Congo signait à Addis-Abeba, avec ses 10 homologues Chefs d'Etat de la Région, l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région des Grands-Lacs. C'était sous les bons offices de quatre témoins garants, à savoir l'ONU, l'UA, la SADC et la CIRGL, avec l'appui des partenaires stratégiques que sont l'Union Européenne, les USA, le Royaume Uni et la Belgique. Un an plus tard, deux autres pays africains se sont joints à cet Accord. C'est qui a porté le total à treize pays signataires.

Cet Accord note, dès son préambule, qu'à côté des progrès remarquables réalisés par la RDC avec l'appui de ses partenaires, il est constaté une récurrence des violences des groupes armés tant nationaux qu'étrangers dont les conséquences sont dévastatrices. Ce qui appelle des

actions concrètes de la RDC, des Etats de la Région et de la Communauté Internationale.

Ces actions concrètes à mener sont traduites dans l'Accord-Cadre sous formes d'engagements dont six au niveau national pour la RDC, sept à l'échelle régionale pour les pays de la Région dont la RDC et cinq pour la Communauté Internationale. Ces engagements doivent tous concourir à la paix, à la sécurité et à la coopération en RDC et dans la région. C'est qui est l'ultime finalité.

Mais à ce jour, l'Accord-Cadre est presque méconnu de la population congolaise. Parfois les populations les plus concernées ne connaissent pas, comme il faut, des activités liées à cet accord.

### Nécessité de la vulgarisation

Dans le but de remédier à cette méconnaissance de cet Accord-Cadre par la population congolaise, cinq provinces pilotes ont été choisies comme la première étape de l'organisation de cette vulgarisation dans les chefs-lieux. Il s'agit des provinces du Nord-Kivu, du Haut-Katanga, du Kasaï, du Haut-Uélé et du Kongo-Central. Ainsi la MONUSCO, à travers son Unité d'Appui à la Mise en œuvre des engagements nationaux de l'Accord-Cadre d'Addis Abeba (PSCF Unit) a apporté son appui au Mécanisme National de Suivi (MNS) dans l'organisation de ces mini-ateliers dans les 5 provinces citées.

Par ailleurs, la MONUSCO a contribué à la reproduction des brochures de cet Accord-Cadre. Ces documents ont été traduits en français et dans les 4 langues nationales de la RDC avec le concours de l'ONG dénommée "Mécanisme Populaire de Suivi de la Mise en Œuvre de l'Accord-Cadre d'Addis -Abeba (MPSA)". Ce travail de vulgarisation devrait faciliter la compréhension de la brochure par la population au niveau local. Au cours de tous les mini-ateliers qui ont été organisés, l'Accord-Cadre traduit dans les quatre langues nationales et la Loi fixant statut des chefs coutumiers ont été mis à la disposition des participants.

Dans toutes les provinces ciblées, les ateliers ont connu la participation des plusieurs personnalités dont le Gouverneur et le Vice-Gouverneur de province, le Maire de la ville, les représentants de divers services de l'Etat comme l'ANR, la DGM, le coordonnateur du MNS ainsi que les représentants d'autres catégories socio-professionnelles. Les ateliers ont connu un engouement important de participants bien au-delà des prévisions de 60 participants dans chaque province. Au total, au moins 450 participants ont été sensibilisés sur cet Accord-cadre et ont reçu des exemplaires de ce document, chacun selon sa langue d'expression. ■



# La machette, outil de travail, est devenue un casseur de liens communautaires

La journée de lutte contre le recrutement des enfants dans les forces et groupes armés organisée à Tshikapa par la section Protection de l'Enfant de la MONUSCO et ses partenaires a été une occasion pour les enfants de fustiger leur enrôlement lors du phénomène Kamuina Nsapu.

✉ Par Laurent Sam OUSSOU/MONUSCO

C'est devant plusieurs corporations et la notabilité de la province du Kasai réunies par la MONUSCO à cette occasion sous le thème "une fois pour toutes, stop au recrutement des filles et garçons dans les groupes armés en RD Congo", que le représentant des enfants encadrés par une structure

*incompatibles avec l'humanisme africain, certains d'entre vous n'ont pas hésité un seul instant à nous impliquer dans cette mésaventure qu'est la crise kasaïenne".*

En effet, recrutés dans les différents mouvements ou milices pour servir de porteurs, de forces combattantes, de cuisiniers, d'informateurs et de femmes pour les chefs de milices, ces enfants dits soldats ont été témoins de la décapitation d'un ou des deux parents, des frères et sœurs, des membres de familles...

Pour le représentant de ces enfants, "la machette qui servait à couper le bois pour construire une maison ou labourer les champs est devenue un objet de cassure des liens entre les peuples qui, longtemps, vivaient en parfaite harmonie".

Ces chocs psychologiques subis par ces enfants ne s'arrêtent pas aux crimes commis car après la crise, ces enfants victimes se retrouvent souvent seuls face à une situation où les maisons familiales ont été incendiées, les administrations détruites... Ce qui les rend davantage plus vulnérables. Certains ne seront pas déclarés à l'état-civil, d'autres vont errer sans possibilité de retrouver le cocon familial, livrés à l'éducation de la rue et à eux-mêmes.

C'est pour mettre fin à tout cela que les enfants du Kasai

demandent "la mise en place d'un groupe de travail conjoint entre les autorités du Kasai et les partenaires de protection des droits des enfants ; un décret facilitant le rétablissement de l'identité des enfants qui n'ont plus d'acte de naissance ; un décret exonérant les enfants victimes du paiement des frais scolaires et associés". A cette occasion, Célestine Assuie de la section Protection de l'Enfant de la MONUSCO a rappelé aux adultes et à toute l'assistance que "la protection des enfants demeure une responsabilité collective".

La journée internationale de l'enfant soldat est célébrée officiellement le 12 février de chaque année. ■



Des habitations incendiées lors des violences dans la cité de Kakenge au Kasai en février 2018

des droits des enfants a dressé un tableau sombre sur la situation de l'enfant pendant et après la période des conflits armés dans la province du Kasai.

Dans un message aux allures d'un témoignage, le jeune Kabangalala a dénoncé la grande horreur, les atrocités, les actes indescriptibles qui sont survenus dans le Kasai, jadis une oasis de paix, et dont les conséquences sont incalculables sur la croissance et le développement psychologique des enfants.

S'adressant aux auteurs de troubles, il a dit que "pour assouvir votre soif de grandeur, satisfaire vos intérêts



## TANGANYIKA

# Des partenaires formés en matière de réduction de la violence communautaire

La Section DDR-RR de la MONUSCO a organisé du 21 au 23 mai 2018 un atelier de formation sur le renforcement des capacités des autorités politico-administratives et leaders communautaires pour soutenir les activités de désarmement, de démobilisation et réintégration et réduire les violences communautaires dans la région.

✎ Par François-Xavier MYBE/MONUSCO

Cette activité organisée en partenariat avec l'ONG dénommée "Comité de réflexion pour le développement et la promotion sociale (CORDPS)" a ciblé une cinquantaine de participants, notamment les Chefs d'avenues, les membres des associations locales de femmes et de jeunes, les représentants de diverses confessions religieuses, les Chefs traditionnels, le Conseil de la jeunesse du Tanganyika, la Société civile du Tanganyika ainsi que les médias locaux.

Les participants ont été invités à comprendre entre autres le mandat de la Section DDR-RR de la MONUSCO; l'approche, les principes, les objectifs et les stratégies du programme de réduction de violence communautaire (CVR) de la MONUSCO ; la cohabitation et la résolution pacifique de conflits ; le mandat de la MONUSCO à travers la Résolution 2409 des Nations Unies, le rôle des radios communautaires dans les CVR au Tanganyika. L'objectif étant d'apporter un appui aux activités DDR-RR dans les six territoires du Tanganyika.

Le Chef de Section DDR-RR/ de Kalemie, Charles Fotso, a avancé les raisons de l'organisation de cette formation : "Nous éprouvons des difficultés quand nous avons des ex-combattants à extraire des groupes armés ou quand nous échangeons avec des autorités quel que soit leur degré de compréhension sur la question de DDR ; ils semblaient connaître cette acronyme mais manifestement, ils ne comprenaient pas tout ce que cela voulait dire" a-t-il fait remarquer.

L'atelier intervient au moment où des problèmes de sécurité se posent dans la région à cause de l'activisme

La Société civile du Tanganyika par la voix de Rogatien Kitenge, un membre de la structure citoyenne, a



Une vue de l'atelier sur le réduction de la violence communautaire à Kalemie

des milices Twa et Bantou qui reste encore présent dans la province. A cet effet, le Coordonnateur de CORDPS, Amuri Aleka a déclaré : "Nous voudrions toucher toutes les couches afin qu'il y ait des solutions par rapport aux conflits que le Tanganyika a connus. Et comme la MONUSCO est en train de développer cette autre approche de réduction des violences communautaires ; il fallait que les communautés puissent arriver à accompagner ces activités-là".

émis le vœu de voir chaque membre de la communauté jouer son rôle dans la construction de la paix dans la région. Pour lui, "C'est avec la collaboration entre la Section DDR-RR et nous-mêmes, les leaders communautaires, que nous pouvons aussi écarter cette menace que représentent ces ex-combattants et ces milices", a-t-il conclu.

La formation qui a débuté à Kalemie va s'étendre à tous les territoires de la province du Tanganyika. ■

## NORD-KIVU

# Lancement du projet d'appui aux ex-combattants et aux vulnérables dans le Masisi

✍ Par Marc Maro Fimbo/MONUSCO



Vue du champs du projet DDRRR-MONUSCO à Katalé pour les ex-combattants dans le cadre de son projet CVR

**L**e projet qui vient d'être lancé comporte plusieurs activités notamment la culture de la pomme de terre et l'élevage de caprins, l'éducation à la citoyenneté et au leadership responsables, la résolution pacifique des conflits, la gestion d'une activité génératrice de revenu ainsi que les activités culturelles. L'administrateur assistant du territoire de Masisi, Bertin Lukonge, a souligné que ce projet est satisfaisant dans la mesure où *"ces autorités et les autres partenaires, notamment la MONUSCO, ne cessent de déployer leurs efforts pour que nous puissions recouvrer la paix. Et pour ça, ce projet ne peut que m'enchanter"*.

Pour sa part, le représentant du chef de bureau de la MONUSCO de Goma a

insisté sur les impacts de ce projet en faveur des jeunes qui sont encore dans la brousse : *"Je voudrais réitérer le même message en interpellant la communauté, la population de Katalé et Kaniro en territoire de Masisi que le moment est venu pour que ces jeunes qui continuent à errer dans la brousse, se décident à retourner dans la communauté et qu'ils puissent maintenant organiser leurs vies à travers ce projet de CVR parce que là on crée l'emploi et on apprend à ces jeunes comment se prendre en charge eux-mêmes"*.

Ce projet dont la durée est de 9 mois, sera exécuté par une organisation locale dans les localités de Katalé et Kaniro en territoire de Masisi. Le conseiller du ministre de l'Agriculture

Pêche et Elevage, lui, reste optimiste pour la réussite de ce projet. Elie Kakule : *"Nous sommes optimistes avec ce projet ici parce qu'au moins le partenaire d'exécution a été ciblé à partir même de ses capacités, et la MONUSCO est à train de disponibiliser le financement en temps à travers sa section DDRRR. Il y a le gouvernement à travers le comité CVR, donc le comité de suivi et les autorités locales qui se déploient chaque jour pour suivre leurs activités"*.

Ce projet dont la durée est de 9 mois, sera exécuté par une organisation locale dénommée Action Humanitaire pour la Consolidation de la Paix et le Développement AHCPD, dans les localités de Katalé et Kaniro en territoire de Masisi. ■



# Extension du tribunal pour enfants de Kalemie

La MONUSCO a remis à neuf un bâtiment au Tribunal pour enfants de Kalemie, grâce au financement d'un projet à impact rapide initié par la Section Appui à la Justice de la MONUSCO. D'un montant de 13.361 dollars américains, ce projet a permis de faire des travaux d'extension, notamment la construction d'un bâtiment neuf contenant une salle d'attente, deux cellules de garde provisoire pour filles et garçons. Le projet a permis par ailleurs un appui en équipement composé d'un kit informatique, d'un groupe électrogène et de fournitures de bureau pour le cabinet d'assistance sociale du Tribunal pour enfants.

✂ Par Marcelline Comlan /MONUSCO

La construction de ce bâtiment présente plusieurs avantages. D'abord c'est pour protéger les enfants en conflit avec la loi, les victimes et leurs accompagnateurs avant d'entrer dans la salle d'audience, chacun à tour de rôle avant la comparution pour des questions de confidentialité. C'est aussi pour protéger toutes les parties présentes contre les intempéries diverses. L'extension de ce bâtiment permet également de faciliter l'entretien des parties en procès avec leurs avocats et de garder provisoirement les enfants en conflit avec la loi près du Tribunal pour enfants en attendant l'identification, l'écoute active et la poursuite du dossier avant la comparution devant le juge. La cérémonie officielle s'est déroulée dans l'enceinte du Tribunal pour enfants en présence des autorités civiles, militaires et policières de la province du Tanganyika.

Le projet a été initié par le Bureau de la MONUSCO-Kalemie afin de répondre aux besoins exprimés par les autorités judiciaires lors d'une visite de travail des responsables de la MONUSCO au bureau des assistants sociaux du Tribunal pour enfants de Kalemie. A l'occasion de cette visite, constat avait été fait que des enfants et leurs accompagnateurs passaient de longues heures d'attente dans la cour avant la rencontre avec les juges. Certains d'entre eux passaient même la nuit devant les bureaux du tribunal.

A l'occasion de la cérémonie



La façade du tribunal pour enfants de Kalemie construit par la MONUSCO

d'inauguration officielle, la Ministre provinciale du Genre, Famille et Enfant, Mme Virginie Nkulu, représentant le Gouverneur de province, a dit toute sa joie, précisant que "360 enfants en conflit avec la Loi, dont 299 garçons et 61 filles seront les bénéficiaires directs de cette aide". Et d'ajouter qu' "on estime à 382 bénéficiaires indirects de ce nouveau bâtiment, parmi lesquels 22 avocats et 360 parents".

Dans son mot de remerciement, le Président du Tribunal pour enfants en a profité pour rappeler aux officiers de

police judiciaire que la protection des droits des enfants passe par la célérité et la confidentialité dans le traitement des dossiers de ces enfants en conflit avec la Loi.

Le Chef de bureau de la MONUSCO-Kalemie, Jacob Mogeni, a souligné l'importance que la Mission accorde au statut des enfants et la nécessité de respecter leurs droits. Il a enfin souhaité que la MONUSCO et les autorités provinciales travaillent ensemble à leur protection selon les normes nationales et internationales. ■

# A Kinshasa, les jeunes évaluent le travail des Casques bleus



Environ 300 jeunes congolais : étudiants, acteurs des mouvements citoyens, des représentants et membres de la société civile venus de différentes structures professionnelles se sont imprégnés de la mission et du travail réels des Casques bleus des Nations Unies en République démocratique du Congo. C'était au cours d'un forum d'échanges et d'information organisé jeudi 31 mai 2018 à Kinshasa par la Division de la communication stratégique et de l'information publique de la MONUSCO.

✎ Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

**D**eux jours après la commémoration des 70 ans des opérations de maintien de la paix, le 29 mai, la MONUSCO a dû interagir avec des professeurs d'université, des historiens et des acteurs politiques pour analyser, avec la jeunesse, les événements qui ont prédominé au Congo et ont donné lieu à l'intervention de l'ONU, de 1960 à 1999. 40 ans après, de la mission de l'ONU au Congo (ONUC) "invitée par les autorités congolaises pour rétablir l'ordre et la sécurité publics" à la MONUC/MONUSCO déployée pour maintenir le cessez-le-feu et stabiliser la situation sur le terrain en assurant un appui crucial aux efforts politiques du règlement du conflit entre les belligérants par des moyens pacifiques, les "opérations ONU au Congo" ont connu de nombreuses évolutions.

Comment en est-on arrivé à la première et à la seconde mission de l'ONU au Congo? Quel a été l'apport des Casques bleus ? Cinq orateurs : le professeur historien Kiangui Sindani, le professeur Banyaku Luape, Marie Madeleine Kalala, juriste et ancienne Ministre, Didier Mumengi, ancien ministre, le Général Ismaila, commandant adjoint de la Police des Nations Unies, ont relevé un débat interactif entre les participants,

en précisant les motivations de différentes missions onusiennes, ainsi que des attentes des Congolais (jusqu'à ce jour mitigées), des succès et des échecs des soldats de la paix.

Au fil du temps, la mission de l'ONU au Congo est passée de l'observation de la paix au maintien et à consolidation de la paix à travers des processus politiques, la protection des populations et le renforcement des capacités des institutions. Si en 1999 la MONUC avait été déployée pour soutenir la mise en œuvre des accords de Sun City, aujourd'hui la MONUSCO a pour mandat d'appuyer les autorités congolaises dans la protection des civils et la mise en œuvre d'un accord politique et l'organisation d'élections, ont rappelé et reconnu les orateurs.

De la réunification du pays au processus de rétablissement de l'état de droit, en passant par l'appui à l'organisation des premières élections de 2006 et 2011, pour ne citer que ces quelques progrès réalisés, le bilan de "l'opération ONU" est largement positif. Mais il reste encore beaucoup à faire, ont démontré les intervenants. Ils ont justifié l'intervention des Casques bleus au Congo par des contextes socio-politiques similaires (1960, 1999) d'instabilité et de mauvaise gestion de la chose politique. ■



MBUJI MAYI

## Mise en place d'un comité local de protection de civil

La section des Affaires civiles de la MONUSCO a organisé à Mbuji Mayi un atelier de 3 jours sur la résolution pacifique des conflits en faveur de différentes couches de la société civile et de l'administration publique (civile et militaire).

✎ Par Laurent Sam OUSSOU/MONUSCO



L'assistance suivant la formation pendant l'atelier de Mbuji Mayi

Environ une centaine d'acteurs locaux de Mbuji Mayi dont les membres de la société civile, ceux des organisations féminines, les jeunes et les autorités locales (Chefs coutumiers, PNC, FARDC) ont eu droit du 15 au 17 mai dernier à une série de thèmes portant sur les violences sexuelles basées sur le genre et leurs conséquences ; la construction de la paix et non de l'ennemi ; et les alternatives non violentes.

Les objectifs visés par ces activités de sensibilisation de masse sont multiples. D'abord renforcer les capacités des acteurs locaux sur la protection des civils et les encourager. Puis, encourager la participation des femmes aux processus sociaux. Enfin encourager la collaboration entre les populations locales et les acteurs locaux de la protection des civils tout en renforçant l'appropriation locale des

outils et les mécanismes de protection des civils.

A l'issue de la troisième journée, un comité local de protection des civils a été constitué pour alerter sur les potentielles menaces à la paix. Louant

cette initiative, Louis d'Or Ntumba Tshapota, le maire de Mbuji Mayi, a dit à cette occasion, je le cite : *"depuis que je suis maire de la ville de Mbuji Mayi, ma grande préoccupation c'est la sécurisation de la ville, donc des biens et des personnes. Chaque jour qui passe, je dénombre quelques cas de vol, quelques cas de menaces à la vie des hommes. Et j'ai toujours pensé que c'est la non-coopération de la population qui permet à ces inciviques de continuer à déranger la population. Donc, avec la nouvelle organisation, je crois qu'il y a possibilité, si tout le monde s'implique - parce que l'insécurité zéro n'existe pas - de réduire au maximum l'insécurité qui se trouve être très prononcée dans notre ville de Mbuji Mayi".*

Le maire a conclu en disant : *"cela signifie que je suis prêt à coopérer. Vous savez, comme je dis que la sécurité, c'est une de mes préoccupations, donc je serai prêt à collaborer avec eux [ndlr le CLP], même à leur donner plus d'opportunités pour que ce comité puisse fonctionner normalement".* ■



La protection, une affaire de toutes et de tous





## La MONUSCO Beni – Butembo - Lubero célèbre la Journée de l'Enfant Africain

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de l'Enfant Africain 16 juin en mémoire des massacres des enfants de Soweto, la section Protection de l'Enfant de la MONUSCO Beni-Butembo-Lubero a organisé une série d'activités de sensibilisation à la prévention et à la lutte contre le recrutement d'enfants dans les groupes armés.

✉ Par Justin Vugy Vungu/MONUSCO

**P**our Butembo, les localités de Masereka - Kipese et Kichumbiro situées à 30 km au Nord Est du territoire de Lubero ont été ciblées du 15 au 16 Juin 2018. En effet, ces localités ont connu l'activisme des groupes armés Mai

Mai Mazembe et NDC/R avec comme conséquences des violations graves des enfants dont leur recrutement et utilisation dans les groupes armés. Ces enfants servaient comme combattants, domestiques, espions et esclaves sexuelles.



Des enfants célébrant leur Journée

A travers des conférences, des sensibilisations avec les autorités et les acteurs de la société civile, les participants ont été invités à lutter contre le recrutement des enfants et à prévenir les violations graves. En plus de cela, des défilés, des concerts publics, des émissions radios, des jeux culturels (sketch, poèmes, chansons) et un match de football ont été organisés par les élèves et les clubs d'enfants encadrés par les organisations locales et les écoles. Il y a eu plus de 7 500 participants dont 6000 enfants et 1500 adultes.

A travers ces activités de sensibilisation, les leaders communautaires et les services de sécurité se sont engagés pour la mise en œuvre du plan d'action entre les Nations Unies et le gouvernement congolais pour lutter contre le recrutement et l'utilisation des enfants dans les groupes armés. Les efforts seront conjugués pour la libération des filles et garçons qui sont encore en captivité aux mains des seigneurs de guerre dans la partie Grand Nord-Kivu.

A Beni, les activités ont été réalisées dans la localité de Mangina et dans la ville de BENI compte tenu de la situation sécuritaire. Dans ces deux villes, il y a eu des séances de sensibilisation sur la lutte contre le recrutement des enfants dans les groupes armés. Les enfants ont déclamé des poèmes, présenté des sketches et danses folkloriques. Les activités ont pris fin avec un match de football opposant les filles du parlement d'enfants et les élèves filles de l'école Kilewe. Le représentant du Maire, le chef du bureau de la MONUSCO ainsi que les autorités locales, les chefs coutumiers, les parents et les enfants ont pris une part active à ces activités. D'autres activités étaient également prévues telles que la table-ronde avec les forces de sécurité et l'octroi de dons aux enfants d'un Centre de Transit et d'Orientation pour appuyer le processus DDRR/ Enfants.

Pour rappel, le Grand-Nord (Beni-Butembo-Lubero) regorge plusieurs groupes armés actifs dont Mazembe, NDC/R et ADF. De janvier à juin 2018, plus de 300 filles et garçons de 10 à 17 ans ont été séparés de groupes armés à travers les actions de plaidoyer et sensibilisation de la section Protection de l'enfant et l'UNICEF, en collaboration avec les forces de sécurité et les acteurs de la Société Civile. ■



# Les jeunes de Kalemie échangent sur la problématique Homme-Femme

Au Quartier Général de la MONUSCO-Kalemie, 103 jeunes leaders d'associations et mouvements de jeunes dont 56 femmes (majoritaires) ont pris part le jeudi 17 mai 2018 à une rencontre portant sur le thème : "Jeunesse et Genre". La séance avait pour but d'approfondir avec les participants les questions liées à la parité homme – femme en lien avec les droits de l'homme dans la lutte contre la violence. C'était aussi pour promouvoir une sensibilité au genre dans les initiatives et actions des jeunes principalement à l'approche des échéances électorales.

✎ Par Marcelline Comlan /MONUSCO



Des jeunes , hommes et femmes , réunis par la MONUSCO-Kalemie pour échanger sur la problématique « Genre »

**L**a Section de l'Information publique de la MONUSCO-Kalemie, en partenariat avec le Conseil de la Jeunesse du Tanganyika, poursuit ainsi son programme mensuel de sensibilisation à la non-violence en période électorale. Cette séance a été animée par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme.

Pour permettre à l'auditoire de comprendre le contexte, l'exposé liminaire a porté sur un certain nombre de définitions de concepts et notions sur le genre, la violence et les différents types de violences reconnues par la loi en RDC, les relations sociales, la notion et formes de discrimination à l'égard de fille et la jeune fille, les violences

sexuelles basées sur le genre, les us et coutumes (mariages précoces dans le Tanganyika), les préjugés et clichés comme frein à la promotion de la femme, notamment au plan décisionnel et politique etc.

Des sujets ont été proposés en travaux de groupes qui, à l'issue de la réflexion, ont permis aux jeunes de faire diverses recommandations pour la prise en compte de l'approche genre et la lutte contre la violence à l'égard de la femme. Les jeunes ont préconisé entre autres que les lois dans le domaine soient vulgarisées par le biais des séances de sensibilisation et ateliers. Ils ont préconisé aussi la scolarisation/éducation des filles, la promotion des modèles de femmes ayant réussi, la

participation de la jeunesse (garçons et filles) dans les sphères de décision au plan politique, économique et social.

Le représentant de la section des Affaires politiques pour le compte du bureau de la MONUSCO-Kalemie a, dans son adresse à l'auditoire, mis l'accent sur l'importance de la parité homme-femme pour la MONUSCO. Il a rappelé l'appréciable contribution de la jeunesse au règlement du conflit intercommunautaire survenu récemment dans la province du Tanganyika, illustrant ainsi le rôle essentiel de la jeunesse dans la transformation de la société. La Section DDR et plusieurs Casques bleus du (bataillon béninois) BENBATT ont pris part à la rencontre. ■

# Riposte à Ebola en RDC : « de bons progrès... mais il faut continuer à renforcer la surveillance », selon l'OMS

L'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola dans la province de l'Equateur se stabilise et la situation s'améliore dans plusieurs volets de la réponse, mais il faut continuer à renforcer la surveillance et la vigilance, a déclaré le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedras Adhanom Ghebreyesus, mardi 12 juin à Kinshasa, peu avant de quitter la RDC pour Genève.

✎ Par Tom Tshibangu/MONUSCO



Le Directeur Général de l'OMS, Dr. Tedras Adhanom Ghebreyesus, en jaquette bleue et lunettes sombres, avec à sa gauche, en casquette blanche, le ministre congolais de la Santé Dr. Oly Ilunga

**L**e Dr. Tedras Adhanom Ghebreyesus achevait ainsi une visite de deux jours dans les zones affectées, sa deuxième visite en l'espace d'un mois, afin d'évaluer la situation de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, déclarée le 8 mai 2018 dans le pays par le Ministre de la Santé, le Dr. Oly Ilunga Kalenga. *"Nous ne pouvons pas commencer à crier victoire, mais il y a des signaux positifs qui nous permettent d'être prudemment optimistes"* dans cette riposte à la maladie à virus Ebola, a-t-il indiqué. Avec tous les moyens techniques, financiers, logistiques ainsi que de l'expertise multidisciplinaire mis à la disposition de la RDC par l'OMS et l'ensemble des partenaires opérationnels pour contenir la maladie à virus Ebola, *"les priorités qui restent maintenant se concentrent sur le renforcement de la surveillance, l'investigation de tous les cas de suspects et alertes précoces dans les aires de santé les plus reculées ou d'accès difficile pour définitivement rompre la chaîne de transmission et éteindre l'épidémie"*, a poursuivi

le Directeur général de l'OMS. Avant de préciser qu'on n'a plus vu de cas confirmé à Mbandaka depuis le 12 mai, ni à Bikoro depuis le 13 mai. Et que, à ce jour, plus de 2 295 personnes ont déjà été vaccinées, 713 à Mbandaka, 498 à Bikoro, 1 054 à Iboko et 30 à Ingende.

En dépit de ces avancées, Tedras Adhanom Ghebreyesus recommande de la vigilance :

*"La guerre n'est pas finie. Il faut continuer à renforcer la surveillance et la vigilance [...] Même un cas dans un centre urbain peut déclencher encore une épidémie"*.

Notons que le Directeur général de l'OMS qui était notamment accompagné du Ministre de la Santé, le Dr Ilunga Kalenga, au cours de cette visite dans l'Equateur, a pu assister à la remise officielle de cinq véhicules 4x4 par la MONUSCO aux autorités de la RDC. Le Ministre de la Santé, le Dr Ilunga Kalenga, a réceptionné les cinq engins lors d'une courte cérémonie tenue dans l'enceinte de l'entrepôt de la Mission onusienne, à l'aéroport de Mbandaka. Un appui logistique fort attendu qui permettra de suivre les traces des derniers contacts d'Ebola.

La délégation conjointe a ensuite pris place à bord d'un hélicoptère de la MONUSCO à destination d'Itipo, à plus ou moins 180 kilomètres plus au sud de Mbandaka, pour une évaluation de la situation sur le terrain. Itipo est l'une des aires de santé de la zone affectée d'Iboko qui continue à rapporter des cas confirmés d'Ebola un peu plus d'un mois après le lancement de la riposte. Dans cette phase cruciale de l'épidémie, l'accent est désormais mis sur *"l'identification de tous les contacts autour des cas ou décès et leur suivi journalier afin que rien n'échappe au contrôle"*, a précisé pour sa part le Dr Allarangar Yokouidé, Représentant de l'OMS en RDC.

L'ensemble de ces mesures auraient permis d'enregistrer moins de cas déclarés. A la date du 10 juin, les données épidémiologiques fournies par le Ministère de la Santé à l'OMS indiquaient un total cumulé de 55 cas de la fièvre hémorragique dans la région de l'Equateur, dont 22 à Bikoro, 29 à Iboko et 4 à Wangata (dans la ville de Mbandaka), avec un total de 28 décès (18 à Bikoro, 7 à Iboko et 3 à Mbandaka). ■



## JOURNEE DE LA FEMME

# La CDT plaide pour la promotion du rôle des femmes rurales dans le développement

Par Alice Warambo et Tom Tshibangu/MONUSCO

**“J**oignez-vous aux femmes pour saisir cette occasion de célébrer, d’agir

et de transformer partout la vie des femmes” : tel a été l’appel d’ONU Femmes, à la veille de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier. Appel entendu par l’Équipe de Conduite et Discipline (CDT) de la MONUSCO en RDC qui a choisi de célébrer cette journée à Munigi, une localité située dans le territoire de Nyiragongo, en province du Nord-Kivu. Choix judicieux car, premièrement, cette localité est particulièrement en proie à la problématique de l’exploitation et des abus sexuels (EVS). Et, deuxièmement, il s’y expérimente l’approche dite “Femme dans le développement”, une démarche que la CDT souhaitait soutenir à l’occasion de cette célébration, en menant des actions de sensibilisation et de plaidoyer, de concert avec les réseaux communautaires de signalement et de protection contre l’exploitation et les abus sexuels (CBCN).

“Femme dans le développement” est une approche de projets de développement qui prévoit d’intégrer les femmes dans des projets de nature à améliorer leur bien-être par l’amélioration de leur situation socioéconomique et à promouvoir leur participation à chaque aspect de développement. Elle encourage les rapports sociaux entre personnes des deux sexes au lieu de laisser sans réponse les questions communautaires liées aux femmes.

Il faut savoir qu’à Munigi, les femmes n’ont traditionnellement pas accès à la terre, puisque les parents vendent leurs terres ancestrales au lieu de soutenir les femmes dans l’acquisition des terres. Par ailleurs, les femmes sont désavantagées en matière d’accès aux prêts, les exigences telles que la production des titres de propriété en garantie de remboursement, étant hors de leur portée.

Ainsi, pour marquer cette journée du 8 mars dans cette contrée, l’Équipe de Conduite et Discipline (CDT) avec à sa tête Mme Adama Ndao, s’est jointe aux membres des CBCN et partenaires de mise en œuvre des projets OGOL (One Girl One Leader) et CoVAP, pour plaider pour l’accès des femmes rurales à la terre et aux prêts afin de leur permettre de recouvrer leur dignité et leur rôle critique dans chaque aspect de développement dans cette région. En clair, il s’agissait de les rendre capables de subvenir aux besoins



Dans différentes communautés aussi bien nationales qu’internationales, la femme est et reste un important élément dans le développement

de leurs ménages en s’adonnant à la production agricole, de contribuer ainsi à l’effort de relèvement communautaire et de refuser d’être les victimes d’exploitation et d’abus sexuels (EVS).

Prenant la parole à cette occasion, Mme Adama Ndao a insisté sur la nécessité de respecter les droits des femmes, y compris le droit à la terre et aux prêts. Elle a exhorté les dirigeants communautaires à assurer la sécurité des femmes, une question qui constitue un grand défi dans la région. “Il est aujourd’hui temps pour les femmes de se montrer flexibles, de jouer pleinement leur rôle et de contribuer ainsi à la paix, à la sécurité et au développement durable”, a conclu la Chef de la CDT, citant la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l’ONU.

“Pour que les femmes se développent, il faut qu’elles puissent hériter de la terre et y avoir accès”, a renchéri de son côté M. Mraire, le chef de la communauté de Munigi. Rappelant qu’il y a des tribunaux à Munigi, il a appelé les femmes à se mettre debout pour se battre pour leurs droits et pour leur espace dans la communauté. M. Mraire a promis de consulter les autres dirigeants communautaires en vue de faciliter l’accès à la terre pour les activités de projets, en particulier pour les activités agricoles et d’élevage destinées au développement de la communauté des femmes de Munigi.

Les réseaux communautaires (CBCN) ont pour leur part présenté un exposé expliquant leur rôle et le travail qu’ils effectuent en collaboration avec la CDT dans la lutte contre l’exploitation et les abus sexuels (EVS). ■

# « L'image actuelle de l'administration publique tares des institutions politiques... », dit le pr

30 juin 1960 – 30 juin 2018. La République démocratique du Congo qui vient de totaliser 58 ans de son indépendance prépare de nouvelles élections à la fin de cette année. Ces 58 ans d'indépendance restent marqués par la longue présence des troupes des Nations Unies sur son sol. Les Casques bleus étaient en RDC en 1960. Ils sont encore là en 2018. ECHOS DE LA MONUSCO a interrogé un historien sur ces 58 ans d'indépendance marqués par des périodes de crise politique et des conflits armés, M. Kabuika Mukulu, Chef du Département des Sciences Historiques à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa. Il répond aux questions d'Alphonse Yulu Kabamba.

**M**onsieur le Professeur, la République Démocratique du Congo vient de totaliser 58 ans de son indépendance le 30 juin 2018. Cependant, au dire de certains observateurs avertis, le pays continue de marquer le pas. En 1960, les Casques bleus de l'ONU étaient en RDC pour y préserver la paix ; en 2018, ils sont encore là. Comment expliquez-vous cette situation ?

Après son accession au statut international d'Etat comme sujet du droit international le jeudi 30 juin 1960, la République du Congo a été le théâtre d'une grave crise politique au centre des enjeux internationaux. Les acteurs politiques nationaux se sont livrés à des affrontements qui ont débouché sur des événements dramatiques. Les acteurs extérieurs ont été impliqués dans la crise congolaise.

La mutinerie de la Force Publique, la sécession du Katanga, la proclamation de l'Etat autonome du Sud Kasai, l'intervention militaire belge sur le territoire congolais, ont déterminé le Président Joseph Kasa-Vubu et le Premier Ministre Patrice Lumumba à demander l'intervention de l'O.N.U. au Congo.

Le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. décida en juillet 1960 de la création de l'opération de paix dénommée "ONUC". Une importante mission militaire et civile comprenant 19 000 casques bleus a été envoyée au Congo. L'action la plus importante de l'ONUC au Congo, a été la liquidation de la sécession katangaise et la réintégration de la province minière du Katanga au sein de la République du Congo.

En dépit de la chute du régime du Maréchal Mobutu le 17 mai 1997 à la suite de la guerre de libération menée par l'AFDL et ses alliés, la République Démocratique du Congo demeure un Etat fragile, dépendant et convoité. Une nouvelle guerre provoquée par les anciens alliés de Laurent Désiré Kabila et les rébellions inféodées à certains Etats voisins a déstabilisé l'Etat congolais au plan politique, sécuritaire, économique, etc.

L'assassinat du Président de la République Laurent Désiré Kabila, le 16 janvier 2001 au Palais de Marbre à Kinshasa est un drame que connaît le fragile Etat. Joseph Kabila qui succède à son père le 25 janvier s'efforce de réunifier le pays et d'y instaurer la paix.

Le réengagement des Nations Unies décidé par une Résolution du Conseil de Sécurité le 30 novembre 1999 a créé une nouvelle Mission de paix, la MONUC. Le mandat

de la MONUC était l'observation de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka, le désengagement des forces antagonistes, la protection des civils, l'assistance dans les réformes de l'appareil sécuritaire, le désarmement et la démobilisation des groupes armés nationaux et étrangers. Les actions humanitaires et le soutien au processus électoral ont figuré au programme de la MONUC. Rebaptisée MONUSCO en juillet 2010, cette mission internationale visait l'appui aux efforts de sécurisation et stabilisation du pays, notamment dans les zones permanentes d'insécurité de l'Est où des groupes armés s'illustrent dans le pillage des ressources naturelles.

La présence des casques bleus plus de cinq décennies après l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale est justifiée par le fait que la RDC demeure un Etat défailant, faible et désorganisé. Les interventions internationales en RDC à travers les Nations Unies, sans mettre en cause la souveraineté de l'Etat, s'inscrivent dans le cadre de leur accompagnement et de leur soutien à la reconstruction axés essentiellement au niveau des réformes politiques, sécuritaires ainsi qu'au processus électoral.

**A travers le monde, il est reconnu que l'administration est le moteur de l'Etat. En RDC, elle est apparemment presque à l'arrêt. D'aucuns vont même jusqu'à la qualifier de moribonde. Pourtant, certains pays européens comme la Belgique ou l'Italie ont pu fonctionner correctement sans gouvernement puisque disposant d'une administration solide. Qu'est-ce qui paralyse l'administration dans ce pays ? Y a-t-il une réelle corrélation entre politique et administration qui expliquerait la crise congolaise ?**

L'administration constitue l'épine dorsale d'un Etat démocratique moderne. Ce dernier fonctionne à deux niveaux importants. Le premier est celui de conception et d'orientation de décisions. Ce niveau est chapeauté par les autorités politiques, qui, du reste, sont passagères parce qu'elles accomplissent un mandat public. Le deuxième niveau est celui technique ou administratif chargé de l'exécution des décisions prises au premier ressort. L'administration doit être constituée des structures pour assurer la stabilité, la permanence et la pérennité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

En RDC, force est de constater que depuis l'accession à l'indépendance, l'administration est minée par la



# que en RDC est le reflet des professeur Kabuika Mukulu

politisation, le tribalisme, le clientélisme, le népotisme, la corruption, le vieillissement du personnel, la modicité du budget de fonctionnement, etc. La paupérisation et la démotivation des agents et fonctionnaires de l'Etat dues à leurs mauvaises conditions de vie et de travail, constituent un des facteurs de baisse du rendement de l'administration. L'image actuelle de l'administration publique en RDC est le reflet des tares des institutions politiques plongées dans une crise sans précédent. Plusieurs tentatives de redressement de la situation, sont en cours de réalisation au Ministère de la Fonction Publique avec le concours des partenaires extérieurs. Il s'agit notamment de la mise à la retraite honorable des agents et fonctionnaires, du rajeunissement grâce au recrutement des jeunes diplômés universitaires et de leur formation professionnelle.

Les problèmes des animateurs ou membres de la classe politique congolaise sont structurels dans une complexité systémique. Il n'existe pas de développement sans changement d'hommes. La qualité du capital humain en RDC pose problème en ce qui concerne l'élite politique. Il y a lieu de poser la question en termes de changement des mentalités. C'est pourquoi il est impérieux de mettre en œuvre les mécanismes pour éradiquer les tares qui continuent à hanter l'élite congolaise. Pour ce faire, il faut arriver à placer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Il est malheureux de constater de plus en plus que des hommes sans compétence éprouvée sont placés à des places qui ne conviennent à leurs profils. Pendant ce temps, des hommes de grande qualité sont tout simplement ignorés. (...) L'action des animateurs de la société civile, les formateurs, les hommes d'églises, la presse, les artistes, les institutions d'enseignement, etc. à travers les programmes d'éducation civique peut contribuer à juste titre à l'amélioration de la situation.

**Apparemment, l'université congolaise a cessé de jouer son rôle de source de lumière pour la société et pourtant elle regorge d'éminents professeurs dont la renommée traverse les frontières congolaises. Pour vous, devant cette grave démission de l'élite universitaire, d'où viendra la solution aux problèmes auxquels fait face la nation congolaise ?**

L'effondrement et le processus d'informalisation de la société congolaise a touché également le système éducatif en général et le monde universitaire en particulier. Les universités et les instituts supérieurs connaissent la massification

et la marchandisation à outrance. L'université congolaise est financée en grande partie par les frais d'études payés par les parents et les tuteurs des apprenants. La participation de l'Etat dans son fonctionnement pour la formation de qualité répondant aux standards

internationaux est très modique. Elle souffre aussi de la mauvaise gestion, du non-respect des normes d'assurance-qualité en la matière de la part de ses dirigeants.

Les antivaleurs qui règnent au sein des établissements universitaires constituent un frein à la formation de l'élite et au développement de l'intelligentsia. Par ailleurs, l'ingérence des acteurs politiques, l'inconscience du personnel enseignant et administratif, l'irresponsabilité de certains apprenants et parents, la vétusté des infrastructures, le manque des centres de documentation bien équipés, la carence de laboratoires, l'insuffisance du parc informatique et de connexion internet, etc. sont autant des facteurs qui ont influé négativement dans la formation de la jeunesse. (...) Pour avoir été soumise à la politisation à outrance et à la paupérisation inégalée, elle est devenue complice des dérapages des animateurs des institutions du pays. Car ne l'oublions !!!, tout pays qui tourne le dos à la science est condamné à la stagnation et/ou au recul. Les détenteurs du pouvoir politique avides de leurs positions, ont clochardisé les savants pour les réduire au silence. Certains d'entre eux ont connu des arrestations et l'exil. D'autres ont été rapprochés et nommés à des postes de responsabilités. ■





## KASAI CENTRAL

# Le BCNUDH forme 50 journalistes à Kananga sur leurs droits

✍ Par Laurent Sam Oussou/MONUSCO

**L**e Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme, BCNUDH a organisé 2 jours de formation à l'intention des médias sur des aspects des droits de l'homme utiles à leurs fonctions.

Du 30 au 31 mai, ce sont 50 journalistes dont 15 femmes qui ont bénéficié de cette formation qui vise entre autres à doter les participants de la maîtrise des techniques de traitement des informations relatives aux droits de l'homme.

Parlant du statut du journaliste sur l'exercice de la liberté de la presse, le bâtonnier de Kananga a appelé les chevaliers de la plume à travailler dans le respect de leurs droits et obligations.

Me Dominique Kambala Nkongolo se basant sur la constitution de la République démocratique du Congo, ainsi que la loi numéro 96-002 qui consacre le principe de la liberté de la presse en ce sens que les journalistes ont le droit d'exprimer leurs opinions, leurs sentiments, leurs suggestions à travers un support, estime qu'il faut "donner le contenu de la liberté de la presse telle qu'elle doit s'exercer pourvu qu'elle ne puisse pas nuire aux intérêts de la société".

Ainsi les participants ont appris que "les journalistes n'ont pas seulement des droits mais que l'arsenal juridique congolais, prévoit aussi les limitations qui peuvent être situées aussi au niveau

de l'ordre administratif pour permettre au pouvoir public de contrôler les entreprises de presse".

Toutefois Kambala note qu'en essayant "de mesurer les droits et limitations, je conclus au fait qu'il y a une dichotomie parce qu'on donne la liberté de la presse avec une main et de l'autre côté, il y a les limitations".

Ce point particulier a suscité plusieurs réactions de la part des journalistes qui ont mené à la conclusion que les journalistes doivent poursuivre le combat pour la dépenalisation des délits de presse en mettant eux-mêmes l'accent sur l'éthique et la déontologie du journalisme dans leurs productions. ■



TANGANYIKA

# Angela Mulanda, une femme potière dont la notoriété traverse son village de Nyunzu

Par François-Xavier Mybe/MONUSCO



Mme Angela Mulanda en plein travail

**A** Nyunzu dans la province du Tanganyika, Angela Mulanda est une femme veuve âgée de plus de 40 ans et mère de 5 enfants dont trois filles. Angela habite Kapulo, l'un des 7 quartiers au sud de Nyunzu. Elle a cultivé la terre dans un champ de maïs et d'autres arachides qui lui permettent d'élever et scolariser ses enfants. Le plus âgé est un garçon de 15 ans qui fréquente une école de la place en 3<sup>e</sup> année du secondaire et la moins âgée, une fille de 8 ans. Cette fille est née après le décès de son père, victime du conflit intercommunautaire Twa-Bantous qui a sévi dans la zone, un conflit qui a fait des dizaines de morts et causé le mouvement de plusieurs autres déplacés internes dans la localité de Nyunzu. L'accès aux champs est rendu difficile à cause de la présence de la milice Twa.

Cette situation va contraindre Angela Mulanda à chercher une issue. Question de contourner ce problème qui bloque l'épanouissement de sa famille. Elle se tourne alors vers la fabrication des pots.

Pour exercer cet art, pas de grandes acrobaties à faire. La matière première c'est juste de l'argile, un produit qu'elle sait extraire dans les milieux environnants la cité de Nyunzu. Avec cette terre glaise, cette femme sait modeler les cruches

et plusieurs autres récipients et ustensiles utilisés dans la cuisine traditionnelle africaine.

Le travail de modelage auquel s'exerce maintenant Angela Mulanda est une activité apprise depuis sa tendre enfance de la dextérité de sa grand-mère. *"Je saisis maintenant le sens de ce que ma grand-mère envisageait pour ma vie future"*, dit Angela, la main dans la cruche en cours de modelage et sourire aux lèvres. Cette activité devient une source de revenu capable de soutenir la famille. Les petites économies réalisées après les ventes permettent désormais à Angela de faire face au coût de la vie, de supporter la charge de ses enfants et ainsi minimiser davantage les peines qu'elle a endurées après le décès de son mari.

Angela Mulanda rêve de mettre sur pied une petite équipe de femmes potières et promet de briser le frein de l'analphabétisme qui l'a longtemps plongée dans l'ignorance par manque de parents responsables. Son but ultime est d'aller encore plus loin en produisant encore plus dans son art de modelage des cruches, cette fois avec le concours d'autres femmes du quartier. Elle profite ainsi de sa notoriété provoquée dans son village par un simple coup de doigt dans de l'argile fraîche, et cela sous le regard curieux de ses enfants. ■

**Day of the African Child**  
**16 Juin**  
 Journée de l'enfant africain

**Reality:**  
 2,360 girls and boys separated from armed groups and militia in the DRC in 2017

**Goal:**  
 ZERO children in armed groups and militia in the DRC by 2020

**Faits :**  
 2,360 filles et garçons ont été séparés des groupes et milices armés, en RDC en 2017

**Objectif:**  
 ZÉRO enfant au sein de groupes et milices armés en RDC d'ici 2020

**LE RECRUTEMENT D'ENFANTS EST UN CRIME**

**MONUSCO**  
 Child Protection

## A PROPOS DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DES NATIONS UNIES POUR LES ENFANTS ET LES CONFLITS ARMÉS

En 2005, la Résolution 1612 du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés a créé le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur six violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé par des forces ou groupes armés (MRM).

L'équipe spéciale est la structure organisationnelle pour la mise en oeuvre du MRM au niveau du pays. L'Equipe Spéciale est coprésidée, pour le cas de la RDC, par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et le Représentant de l'UNICEF.

Elle est composée des agences onusiennes et des ONGs internationales, en fonction de leur présence et de leur mandat dans le pays, par exemple UNESCO, UNHCR, OCHA, PNUD, UNICEF, IOM, War child, Save the Children, COOPI... L'Équipe Spéciale est chargée de documenter et vérifier les informations sur les six violations graves perpétrées contre les enfants, rédiger les rapports (trimestriels et annuels), dialoguer avec les parties au conflit pour l'adoption de Plan d'Action visant à mettre fin aux violations et au retrait des parties concernées de la liste noire.

**NON !**

AUX SIX VIOLATIONS GRAVES DES DROITS DE L'ENFANT EN PERIODE DE CONFLIT ARME

- NON**  
AU MEURTRE ET MUTILATION D'ENFANT
- NON**  
AU RECRUTEMENT ET UTILISATION D'ENFANT
- NON**  
AU VIOL ET AUX VIOLENCES SEXUELLES CONTRE LES ENFANTS
- NON**  
A L'ENLEVEMENT D'ENFANT
- NON**  
AUX ATTAQUES CONTRE LES ECOLES ET LES HOPITAUX
- NON**  
AU REFUS D'ACCES A L'ASSISTANCE HUMANITAIRE

Les violations graves sont commises contre les enfants par les forces armées, les services de sécurité ou les groupes armés dans le contexte d'un conflit armé.



En ligne

**ECHOS de la MONUSCO**

<http://monusco.unmissions.org/publications>